

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2012

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Corinne Juillerat (PS), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Marcel Ackermann (PDC), Jean-Louis Berberat (PDC), Françoise Cattin (PCSI), Loïc Doblér (PS), Claude Gerber (UDC), André Henzelin (PLR), Pierre Kohler (PDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), André Parrat (CS-POP), Gilles Pierre (PS), Gabriel Schenk (PLR), Thomas Stettler (UDC) et Maëlle Willemin (PDC)

Suppléants : Claude Mertenat (PDC), Françoise Chaignat (PDC), Gérald Membrez (PCSI), Murielle Macchi-Berdat (PS), Romain Schaer (UDC), Stéphane Brosy (PLR), Jean-Luc Charmillot (PDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Jean Bourquard (PS), Thierry Simon (PLR), Damien Lachat (UDC) et Raoul Jaeggi (PDC)

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés et de l'observateur de Sorvillier.)

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes**21. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 48 députés.

22. Modification de la loi portant introduction à la loi fédérale sur les allocations familiales (Li-LAFam) (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 53 députés.

23. Modification de la loi sanitaire (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 6a, alinéa 1**Commission et Gouvernement :**

Celui qui met à disposition du public des appareils de bronzage (solariums) doit veiller à fournir, de manière appropriée et aisément compréhensible, tous les renseignements nécessaires concernant les risques pour la santé liés à ces appareils et leur utilisation adéquate.

Cette proposition est acceptée tacitement.

Article 6a, alinéa 2**Gouvernement et minorité de la commission :**

L'utilisation d'appareils publics de bronzage est interdite aux mineurs.

Majorité de la commission :

La mise à disposition d'appareils publics de bronzage à des mineurs est interdite.

Au vote, les propositions recueillent chacune 27 voix. La présidente tranche en faveur de la proposition de la majorité de la commission qui est dès lors acceptée.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 48 voix contre 1.

24. Motion no 1032

Fusions de communes : voter en connaissance de cause

Jean-Pierre Kohler (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1032a est accepté par 45 voix contre 11.

25. Question écrite no 2509

Système de crèches «abordables» de la fondation Speranza : pourquoi pas dans le Jura ?

Yves Gigon (PDC)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

36. Motion no 1033

Familiarisons nos enfants à la langue la plus parlée en Suisse

Romain Schaer (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1033a est accepté par 33 voix contre 23.

37. Question écrite no 2507

Renforcement et encouragement des compétences MINT

Jacques-André Aubry (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des Finances, de la Justice et de la Police

26. Question écrite no 2499

Cagoules et burqa, quelle politique le Gouvernement va-t-il mener ?

Damien Lachat (UDC)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

27. Arrêté fixant les effectifs des juges et des procureurs attribués aux autorités judiciaires

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 42 députés.

28. Arrêté portant adhésion de la République et Canton du Jura au concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 47 voix contre 3.

29. Arrêté portant adhésion de la République et Canton du Jura à la convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 50 voix contre 1.

30. Abrogation de la loi sur la protection des données à caractère personnel (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, l'abrogation de la loi est adoptée par 52 députés.

31. Abrogation de la loi sur l'information et l'accès aux documents officiels (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, l'abrogation de la loi est adoptée par 51 députés.

32. Rapport 2011 de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA)

Au vote, le rapport est accepté par 49 députés.

33. Interpellation no 798

Initiative populaire «Sécurité du logement à la retraite» : quelles conséquences pour le Jura ?

Jean-Yves Gentil (PS)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

34. Interpellation no 799
Le Jura et la crise financière et sociale
Jean-Michel Steiger (VERTS)

Développement par l'auteur.
L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

35. Question écrite no 2508
Fermeture des recettes et administration de district ?
Bernard Varin (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 16.55 heures.

Delémont, le 6 septembre 2012

La présidente :
Corinne Juillerat

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1044 à 1048
- Interpellations nos 800 et 801
- Questions écrites nos 2520 à 2524
- Motions internes nos 111 et 112